

L'église Saint Pierre de Grèzes et les Roffignac

1- La maison de Roffignac :



La maison de **ROFFIGNAC** serait la première que l'apôtre Martial du Limousin convertit à la foi chrétienne. Les seigneurs de ce nom faisaient gloire de prendre le titre de premier chrétien du Limousin. Leur devise était « *Premier chrétien du Limousin* ».

La maison prit part à la première croisade et à celle de St Louis en 1248. Elle eut des branches en Limousin, Angoumois et principalement en Périgord donnant de nombreux rameaux. Parmi ceux ci il y eut les Roffignac de Chavagnac, avec le mariage de Jean de Roffignac avec Jeanne de Chavagnac et l'achat de Cousage en 1427. Cette descendance des seigneurs de Chavagnac et Cousage prit fin un siècle et demi plus tard.

De nombreux Roffignac furent destinés à l'église. Il y eut notamment :

- Hughes de Roffignac (1388-1460), évêque de Limoges puis de Rieux,
- Bertrand de Roffignac, (1402-1485) évêque de Sarlat,
- Denis de Roffignac abbé de Terrasson en 1477, où il fit réparer le monastère et l'église.
- Hughes de Roffignac abbé de Terrasson et recteur paroissial de Chavagnac,
- Plusieurs autres Roffignac en charge de plusieurs églises et prieurés dont l'église de Grèzes, sujet de cette note.

2 – L'église Saint Pierre de Grèzes :

Titulaire et Patron : S. Pierre-ès-Liens, (*Ecclesiam de Grezas, quae constructa est in honorem S. Petri apostoli*). L'église fête S. Jean Baptiste.

L'église actuelle date du XII^e-XIII^e siècle. Elle fut construite sur les fondations d'un édifice plus ancien comme l'atteste un don fait par *l'eccllesia de Gresas* (Grèzes), *in vacaria de Cavaniaco* (Chavagnac) à l'abbaye St Pierre de Vigeois vers 950 – 980. La première mention écrite connue du lieu se réfère à une première église, antérieure à l'édifice actuel, identifiée au X^eme siècle sous le nom de *Sanctus Petrus de Gresas*². Le don de l'église est mentionné dans le cartulaire de l'abbaye:

sue et pro anima patris sui et matris sue et pro anima uxoris sue Richildis et pro filio suo Stephano, monaco, qui post modum decanus in eodem monasterio extitit, in pago Petrogoricensi, in vicaria de Cavaniaco (1) ecclesiam suam de Gresas (2), que constructa est in honore Beati Petri apostoli tali conventu ut quandiu viveret, teneret; post obitum vero illius, Sancto Petro Vosiensis libera remaneret sine ulla contradictione. Fecit quoque ex hoc scribi testamentum.



L'abbaye de Vigeois, fondée avant 572 fut soumise à celle de Solignac au début du Xème siècle. Elle reçut également des dons des églises et abbayes provenant d'Archignac, Brantome, Chavagnac (Manse de la Garrigue), Ladornac, Montmège, Salignac, St Sour ainsi que de nombreux dons de la famille des Terrasson.

Puis, après avoir dépendu du diocèse de Périgueux, l'église dépendit du diocèse de Sarlat en 1317 :

Jacques Duèze, né à Cahors en 1244, évêque de la ville, fut élu pape en 1316 et le resta 18 ans, période pendant laquelle il se révéla grand administrateur et grand bâtisseur. Il apporta notamment de nombreuses modifications à la carte des diocèses du Sud de la France de façon à changer la détention du pouvoir spirituel. Dès 1317 Haut Quercy, Bas Limousin et Périgord Noir eurent leur propre évêché, le Bas Limousin par partition de celui de Limoges, le Périgord Noir par partition de celui de Périgueux. Ces trois régions eurent ainsi dès cette époque un important statut religieux. La pierre des trois évêques symbolise encore cette création.

En Périgord Noir le diocèse de Sarlat fut érigé en juillet 1317 par partition de celui de Périgueux érigé au IIIème siècle.. L'abbaye de Sarlat devint la cathédrale Saint Sacerdos. Le diocèse de Sarlat fut supprimé par la constitution civile du clergé, incorporé en 1801 au diocèse d'Angoulême, puis réuni à nouveau au diocèse de Périgueux.

En dépit de cette organisation et de cette dépendance au diocèse de Sarlat, nous verrons au chapitre suivant que, pendant la période décrite avec les Roffignac, les nominations de curés de l'église de Grèzes sont parfois venues de l'évêché de Limoges dont un Roffignac fut évêque...

3 – L'église de Grèzes et les Roffignac

Jean de Roffignac, né vers 1429, chanoine de Reims, dans sa seizième année, demanda le 13 novembre 1445 de pouvoir conserver le bénéfice de l'église de Grèzes, bien que cette église fut complètement dépourvue de paroissiens. Il était prieur du prieuré rural de Grèzes le 22 mai 1452 lors du testament de son père.

A cette époque l'église de Grèzes avait été dévastée par les ravages de la guerre de cent ans comme en témoigne le livre du Père dominicain Henri Denifle : *La guerre de cent ans et la désolation des églises et monastères en France* établi à partir de sources vaticanes.

« Paroch. ecclesia de Grezis, Sarlaten. dioec., causantibus guerris et aliis sinistris eventibus in partibus illis vigentibus penitus caret parochianis, et propter hoc per episcopum Sarlaten. et capitulum eccl. Sarlaten. in beneficium perpetuum sine cura reducta et ordinata est, cujus fructus 30 libr. turon. parv. valorem annuum non excedunt. Supplicat Johannes de Rullinhaco, canonicus Itemeli., de nobili genere procreatus, cui beneficium ipsum collatura fuit, ut illud retinere valeat una cum quovis alio beneficio eccl. curato seu incompatibili, etiamsi, redeuntibus ad ecclesiam ipsam parochianis, eidem beneficio non per se, cum in XVIIIO aelatis

anno constitutus nec adhuc sacerdos sit, deserviat. Concessum, ut petitur quamdiu defuerint parochiani. Id. Novembr. an. xv. [1445, Novemb. 13. »

Hughes de Roffignac, recteur de l'église paroissiale de Saint Pierre de Grèzes au diocèse de Sarlat, déclara à Sarlat le 18 avril 1495 vouloir procéder à l'échange et permutation de charge avec l'église paroissiale de Saint Pierre de Cadrieu au diocèse de Cahors, tenue par Guy de Roffignac, son frère, et nomma des procureurs dont ses frères, Jean et Charles de Roffignac, pour négocier avec le Souverain pontife ou son légat et l'évêque de Sarlat ou son vicaire. Son neveu, **Albert de Roffignac** et son présumé neveu, **Charles de Roffignac** furent curés de Grèzes.

Pierre de Roffignac : Le pape Jules II donna le 31 mars 1507 à Pierre de Roffignac, cleric du diocèse de Limoges, âgé seulement de neuf ans, la cure de Saint Pierre de Grèzes, au diocèse de Sarlat, dont le revenu n'excédait pas 50 ducats d'or suite à la résignation de Jean de Vilar. Pierre de Roffignac résigna cette cure qui fut donnée le 15 septembre 1517 par le pape Léon X à Charles de Roffignac, son frère, cleric du diocèse de Limoges, âgé de 15 ans, le revenu annuel de la cure était alors évalué à 24 ducats d'or. Il devait recevoir la seigneurie de Sannat selon le testament de son père.

Abel de Roffignac, destiné à être d'église, succéda à Charles de Roffignac à sa mort en 1549 comme curé de Grèzes. Le 9 juillet 1555, Abel de Roffignac était curé de Grèzes. Il testa le 26 avril 1576. Le 29 septembre 1587, l'avocat Duchaye donna à Périgueux une consultation écrite sur « la succession du cadet de Grèzes, Abel de Roffignac ».

Jean Louis Pradels
La Treille à La Feuillade
26 juillet 2020

Sources :

- La guerre de cent ans et la désolation des églises et monastères en France (Père Henri Denifle)
- La Maison de Roffignac, Bulletin SHAC– tome 141 – Année 2019
- Histoire locale religieuse et profane - Semaine religieuse de Sarlat Périgueux.
- Photo de l'église Saint Pierre de Grèzes par Père Igor